

DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2025-134

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE BEAUPRÉAU A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu la délibération du conseil municipal n°20-05-08 en date du 25/05/2020 portant délégation au maire notamment pour fixer, sans limites particulières, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Vu la délibération du conseil municipal n°20-12-05 en date du 17 décembre 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de clôturer le budget « locations de salles » au 31 décembre 2020 et de créer un service assujéti à la TVA dans le budget principal au 1^{er} janvier 2021 pour les activités de locations de salles du centre culturel de la Loge à Beaupréau et de l'Espace de La Thévinière à Gesté ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - De fixer les tarifs d'utilisation des salles du centre culturel de la Loge à compter du 1^{er} septembre 2025 selon le document annexé.

ARTICLE 2 - Monsieur le directeur général des services et le responsable de gestion comptable de Cholet sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

. Ampliation sera adressée à Monsieur le sous-préfet de CHOLET.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 25 août 2025.

**Franck AUBIN,
Maire de Beaupréau-en-Mauges**

Signé électroniquement par Franck
Aubin
Date de signature : 25/08/2025
Qualité : Maire de Beaupréau en
Mauges



Envoyé en préfecture le 25/08/2025
 Reçu en préfecture le 25/08/2025
 Publié le
 ID : 049-200053619-20250825-DM_2025_134-DE

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE BEAUPREAU

A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2025

TARIFS - CENTRE CULTUREL DE LA LOGE UTILISATEURS HORS BEAUPREAU-EN-MAUGES										
SALLES DE REUNION		Associations Entreprises d'insertion à l'emploi Etablissements scolaires Réunions électorales Collectivités territoriales			Organismes de formation			Entreprises		
		1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs	1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs	1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs
CORMEAU	TTC	48,30 €	72,45 €	94,19 €	48,30 €	72,45 €	94,19 €	65,80 €	98,70 €	128,31 €
PLARD*	TTC	56,70 €	85,05 €	110,57 €	74,55 €	111,83 €	145,37 €	100,80 €	151,20 €	196,56 €
MAUGES**	TTC	66,15 €	99,23 €	128,99 €	100,80 €	151,20 €	196,56 €	136,50 €	204,75 €	266,18 €
GRACQ	TTC	120,75 €	181,13 €	235,46 €	120,75 €	181,13 €	235,46 €	163,01 €	244,52 €	317,87 €

* Exceptionnellement, en cas d'indisponibilité de Cormeau, même tarif que Cormeau
 ** Exceptionnellement, en cas d'indisponibilité de Cormeau, même tarif que Cormeau; en cas d'indisponibilité de Plard, même tarif que Plard

TARIFS - CENTRE CULTUREL DE LA LOGE UTILISATEURS BEAUPREAU-EN-MAUGES											
SALLES DE REUNION		Associations (1)	Associations (2) Entreprises d'insertion à l'emploi Etablissements scolaires Réunions électorales Collectivités territoriales			Organismes de formation			Entreprises		
			1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs	1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs	1/2 journée ou soirée	Journée complète	2 jours consécutifs
CORMEAU	TTC	Gratuité	38,64 €	57,96 €	75,35 €	38,64 €	57,96 €	75,35 €	52,64 €	78,96 €	102,65 €
PLARD	TTC	Gratuité	45,36 €	68,04 €	88,45 €	59,64 €	89,46 €	116,30 €	80,64 €	120,96 €	157,25 €
MAUGES	TTC	Gratuité	52,92 €	79,38 €	103,19 €	80,64 €	120,96 €	157,25 €	109,20 €	163,80 €	212,94 €
GRACQ	TTC	Gratuité	96,60 €	144,90 €	188,37 €	96,60 €	144,90 €	188,37 €	130,41 €	195,62 €	254,30 €

* Exceptionnellement, en cas d'indisponibilité de Cormeau, même tarif que Cormeau
 ** Exceptionnellement, en cas d'indisponibilité de Cormeau, même tarif que Cormeau; en cas d'indisponibilité de Plard, même tarif que Plard
 (1) Pour utilisation sans activité lucrative
 (2) Pour utilisation avec activité lucrative

Envoyé en préfecture le 25/08/2025
 Reçu en préfecture le 25/08/2025
 Publié le
 ID : 049-200053619-20250825-DM_2025_134-DE

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL DE LA LOGE BEAUPREAU

A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2025

TARIFS - SALLE FRANCOIS PERIER		ASSOCIATIF				ENTREPRISES		
		SPECTACLES				Autres manifestations: Congrès, AG, Séminaire, Conférence	SPECTACLES	
		Caractère éducatif ou humanitaire ou scolaire		Associations Collectivités publiques Cours privés			Entreprises CE	Professionnels du spectacle
		BEM	EXTERIEUR	BEM	EXTERIEUR			
Manifestation journée (*)	TTC	835,00 €	1 394,00 €	1 394,00 €	1 978,00 €	1 158,00 €	1 640,00 €	2 255,00 €
Séance supplémentaire 2ème jour consécutif à 80%	TTC	668,00 €	1 113,00 €	1 113,00 €	1 584,00 €	926,00 €	1 113,00 €	1 584,00 €
Forfait par service de répétition ou de séance supplémentaire le même jour	TTC	246,00 €	246,00 €	297,00 €	297,00 €	246,00 €	297,00 €	359,00 €
SSIAP**	TTC	30,00 €		Par heure Durée de la manifestation + 1h (forfait minimum de 4h)				
SSIAP** Jours fériés	TTC	60,00 €		Par heure Durée de la manifestation + 1h (forfait minimum de 4h)				
Annulation de créneaux		Comme précisé dans le règlement intérieur du centre culturel de la Loge, l'utilisateur reste débiteur d'une redevance liée aux frais engagés si l'annulation de la réservation ne respecte pas les délais						

- * Comprend :
- une prestation technique de base (techniciens, régie, son et lumière, avec les moyens de la salle, montage et démontage).
 - un service de répétition
 - la mise à disposition des loges, de l'Espace Julien Gracq, sanitaires, vestiaires
 - l'entretien des locaux

* SSIAP : Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

MATERIEL		BEM	EXTERIEUR
SAMIA forfait de 5	HT	8,17 €	14,67 €
jours	TTC	9,80 €	17,60 €
Par jour au-delà	HT		2,92 €
du forfait 5 jours	TTC		3,50 €